



CHASSEURS DE PARIS

n° 5 – hiver 2005

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Joyeux Noël et bonne année 2006

La fin d'année est par tradition la période des bilans, des cadeaux et des vœux.

Le premier bilan de l'activité de notre Fédération pour 2005 apparaît comme très satisfaisant dans la mesure où il répond aux objectifs approuvés par l'assemblée générale :

- transfert de notre siège à Boulogne-Billancourt dans des locaux mieux adaptés et plus accessibles,
- modernisation de nos sites de formation et renforcement des conditions de préparation à l'examen du permis de chasser avec des résultats supérieurs à la moyenne nationale,
- validation du permis de chasser par le système du « guichet unique » offrant simplicité, efficacité, convivialité. Un peu plus de 10 000 chasseurs ont validé leur permis de chasser, dont 98 % ont un permis national. L'âge de nos adhérents se situe dans une plage très large de 86 ans à 16 ans,
- participation au Salon de la Chasse de Rambouillet et au Country Show.

En cadeau de Noël, comme symbole de notre engagement pour la sécurité à la chasse, nous offrons au doyen et au benjamin de nos adhérents un gilet, un tour de chapeau et des brassards rouges.

En vous souhaitant un joyeux Noël, les administrateurs, le directeur, le personnel de notre Fédération et moi-même, présentons à tous les adhérents nos vœux cordiaux de bonne et heureuse année 2006.

Souhaitons que la saison prochaine soit à la hauteur de vos espérances et en particulier que nos chasseurs de gibiers d'eau retrouvent des conditions normales d'exercice de leur loisir favori.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu comme d'habitude au début du mois d'avril.

Soyez nombreux à y participer car votre Fédération reste à votre écoute pour répondre à vos attentes. Bonne fin de saison de chasse. Excellente année 2006. Cordialement en Saint-Hubert

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

La formation continue de plus belle

Au cours de l'année écoulée, notre Fédération a consacré plus de cent journées à la formation des candidats à l'examen du permis de chasser.

Pour 1 500 inscrits aux séances de formation, dont 1/3 venant des départements du Val d'Oise et des Yvelines, on déplore hélas un taux d'absentéisme de 40 %.

Afin d'éviter ces défections très pénalisantes pour la bonne organisation des séances, notre Fédération a décidé de faire payer aux candidats une participation de 45 € couvrant la fourniture d'un manuel d'instruction, les séances de formations obligatoires théorique en salle et pratique sur le terrain, une formation complémentaire facultative et les droits d'inscription à l'examen du permis.

Pour la formation pratique, un site moderne a été aménagé à proximité de Marly-le-Roi dans les Yvelines, avec un parcours d'instruction et de tir qui est un des mieux conçus en France. Agréées par l'ONCFS, ces installations sont utilisées et gérées conjointement par la FIC Paris-HSV et la FICEVY dans un souci de mutualisation des moyens de formation au service des candidats.

Tous ces moyens engagés par la FIC Paris-HSV pour les futurs chasseurs montrent la volonté de faire de la formation un pôle d'excellence de notre Fédération. D'ailleurs, les résultats des examens sont très satisfaisants avec des taux de réussite de 79 % aux épreuves théoriques et de 86 % aux épreuves pratiques, taux supérieurs à ceux de la moyenne nationale.

Ces bons résultats sont dus bien sûr au travail appliqué des candidats mais aussi à la qualité des cours de formation dispensés par les instructeurs de notre Fédération.

(Pour tout renseignement sur la formation : tél. : 01 55 60 18 78)

Chasseurs bien brevetés pour le grand gibier

L'Association Interdépartementale des Chasseurs de Grand Gibier de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne (AICGG de Paris HSV) que préside Jacques-Georges Ozanne, par ailleurs administrateur de la FIC Paris-HSV, prépare la session 2006 du Brevet Grand Gibier.

La prochaine réunion d'information sur ce Brevet aura lieu mercredi 1^{er} février à 18h30 à la Maison de la Chasse et de la Nature (60 rue des Archives à Paris). Tous les chasseurs y seront les bienvenus.

Le calendrier des formations sera transmis à chaque candidat inscrit. Il peut être consulté sur le site de l'AICGG de Paris HSV : www.ancgg.org en cherchant les informations départementales « 75 ».

Cette formation est un excellent moyen pour acquérir ou approfondir ses connaissances sur les grands gibiers européens et leurs chasses.

Pour tout renseignement, s'adresser à Alain Collorec, vice-président de l'AICGG de Paris-HSV, responsable du Brevet Grand Gibier (tél. : 01 42 85 31 09).

A propos de « bien-être animal »

Sept administrateurs de notre Fédération ont assisté en octobre, aux premières rencontres nationales sur « Le bien-être animal » tenues à l'Assemblée Nationale à l'initiative de Jean-Claude Lemoine, député de la Manche et président du Groupe chasse de l'Assemblée Nationale.

Ce colloque qui a réuni des représentants de diverses organisations dont les opinions en matière de protection animale sont souvent divergentes, a cependant permis de dégager des points d'accord.

Ainsi il serait préférable de faire strictement appliquer les lois actuelles avant d'envisager d'en créer de nouvelles (en particulier à propos du statut juridique de l'animal), de renforcer et coordonner la lutte contre les trafics d'animaux sauvages ou domestiques, de veiller à la tenue du fichier national canin.

Et il conviendrait mieux de parler de « bien-traitance » (par opposition à la maltraitance) car cette notion est beaucoup plus explicite et concrète que celle ambiguë de « bien-être » animal qui peut être porteuse de bien des dérives réglementaires, idéologiques ou philosophiques.

Apprendre à prendre au piège

La FIC Paris-HSV a organisé en 2005 quatre sessions de formation à l'agrément de piégeur.

Les prochaines sessions ouvertes aux chasseurs, comme aux non chasseurs, auront lieu en mars, juin et septembre prochains. Pour toute information complémentaire, tél. : 01 55 60 18 70.

Des jeunes chasseurs invités

Dans le courant de l'automne, notre Fédération a organisé deux journées de chasse au petit gibier (le 15 octobre dans le Vexin et le 13 novembre près de Rambouillet) pour accueillir deux groupes d'une quinzaine de jeunes chasseurs, membres du Club Jeunes Chasseurs d'Île de France.

A la billebaude et en battue, ces jeunes nemrods, garçons et filles, âgés de 16 à 25 ans ont guetté faisans, perdrix et canards pour un tableau très honorable.

Cette opération qui répond au souci de notre Fédération de faciliter l'accès d'un territoire à des jeunes chasseurs a fait l'objet d'un reportage de télévision qui sera diffusé sur la chaîne thématique Seasons.

Parallèlement, la télévision britannique BBC a suivi une de ces chasses et interviewé notre Président Georges Dutruc-Rosset dans le cadre d'une enquête sur les institutions européennes et la chasse.

Pour toujours plus de sécurité

La sécurité est la priorité absolue pour tous les chasseurs.

Gilets, tours de chapeau et brassards de sécurité sont en vente au siège de notre Fédération.

Le rendez-vous des chasses du monde

Pour découvrir les nouveautés en matière d'équipements, d'armes ou de voyages de chasse, les passionnés devront se rendre au prochain « Salon de la Chasse de Rambouillet » où les attendront 300 exposants spécialisés. Ce rendez-vous incontournable des chasses du monde est programmé pour le 31 mars, 1^{er}, 2 et 3 avril prochain. (Site : www.salondelachassederambouillet.com).

Validation : Merci, et à l'année prochaine !

Au sein de la FIC Paris-HSV, avec le dispositif de guichet unique, l'équipe de validation des permis de chasser a, cette année encore, rempli sa mission avec diligence et efficacité.

Elisabeth, Gaëlle, Grégory, Lamia et quelques autres vacataires venus en renfort avaient ainsi, à la date du 1^{er} décembre, validé un total de près de 30 000 permis de chasser dont plus de 10 000 pour les seuls adhérents de notre Fédération.

Quelques chasseurs n'ont pas manqué de formuler par écrit des remerciements pour ce service de qualité : « Monsieur l'ambassadeur vous remercie de la célérité avec laquelle nous avons pu obtenir son permis de chasser et pour votre efficace concours », « Merci pour votre aide et votre rapidité », « Pour mon trentième permis de chasser, je vous félicite pour ce nouveau système de validation avec assurance », « Merci à toute l'équipe qui applique avec efficacité la nouvelle procédure », « Je vous félicite pour la gentillesse et l'accueil téléphonique que vous avez manifestés à mon égard en tant que chasseur belge ainsi que pour votre compétence à me fournir les renseignements relatifs à la nouvelle législation sur la validation du permis de chasser pour les étrangers », « Bravo. Super efficace » !

Aux âmes bien nées...

Notre Fédération a eu connaissance de la rédaction écrite par un jeune garçon racontant une journée de vacances à la Toussaint 2004. La lecture en vaut la peine et se passe de tout commentaire.

« Je m'appelle Thomas. J'ai 12 ans. Je suis passionné de chasse. Ma dernière journée de chasse fut le lundi 1^{er} novembre à Argent-sur-Sauldre. Le rendez-vous était fixé à 9h30 du matin. Le président de cette chasse est M. P.L. qui nous a expliqué les règles de sécurité :

- Ne pas tirer à hauteur d'homme,
- Tirer bien en l'air et derrière,
- Ne pas tirer à travers les haies (il y a peut-être quelqu'un),
- Fusils cassés et déchargés après la fin de battue,
- Explications des coups de trompes : un coup long : début de battue, deux coups brefs : on tire derrière soi, un coup long tayauté : fin de battue.

Nous avons fait une bonne chasse. Nous étions 17 fusils. On a fait trois battues le matin : deux en plaine et une au bois. On chassait le petit gibier : perdreaux gris et rouges, coqs faisans, poules faisanes et canards.

A midi, nous avons mangé de la terrine de lièvre, de la goulache et des pâtes, puis du fromage et des chouquettes. Dans l'après-midi, nous avons fait trois battues en plaine puis une autre au bois.

Le soir, on a fait la passée aux canards. Puis nous avons fait le tableau : 24 perdreaux rouges, 18 perdreaux gris, 20 canards, 3 coqs faisans et 4 poules. Je garde de bons souvenirs de cette chasse ».

Au service des espaces verts

Aux côtés des deux autres fédérations de chasseurs de notre région, la FIC Paris-HSV a signé un contrat de service avec l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île de France (AEV).

Cette convention qui témoigne d'un partenariat actif en faveur de la gestion cynégétique des forêts franciliennes va permettre à notre Fédération d'apporter une assistance technique et administrative à l'AEV qui a en charge un patrimoine régional de près de 8 000 hectares chassables répartis sur un vingtaine de territoires.

Lu dans la presse : Au sujet de chasse accompagnée

« Connaissance de la Chasse » (novembre 2005)

Le magazine « Connaissance de la Chasse » a consacré un grand article à la chasse accompagnée, expliquant les nouvelles modalités de cette disposition qui permet à un non titulaire d'un permis de chasser de participer à une chasse à condition d'être encadré par un « parrain ».

Plusieurs exemples étaient cités, en particulier en relation avec notre Fédération dont il convient de noter qu'elle s'est engagée parmi les premières dans la mise en œuvre de cette action.

« Dès septembre, à la Fédération de Paris, le nombre de demandes – quinze filleuls – surprend.

Parmi ces 15 aspirants chasseurs figurait Matthieu M., 15 ans tout juste, d'Issy-les-Moulineaux (92), ravi de pouvoir chasser dès cette saison. « *Durant un samedi entier, j'ai suivi une formation pratique et théorique importante pour apprendre les règles de sécurité... Je commence la chasse accompagnée durant un an gratuitement. Je passerai ensuite le permis. J'apprécie d'avoir un tuteur... L'instruction c'est bien, mais l'exemple est très profitable* ».

Et parmi ces jeunes, il y avait aussi une toute jeune fille, Anna de C., 15 ans, de Saint-Cloud (92), qui en quelques semaines est passée du rôle de suiveur à celui de chasseur à part entière. « *Depuis que je suis née, j'accompagne mon père... Durant une journée à Marly, deux formateurs m'ont appris quelques notions de sécurité. J'ai passé un examen blanc et je l'ai réussi. Je vais retourner l'an prochain à Marly, car il faut avoir l'âge pour passer le vrai permis. J'ai incité mes cousins à passer le permis de chasse accompagnée. Il faut rajeunir le monde de la chasse* »...

Un peu plus de clarté et de lisibilité pour le permis

De nombreux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris-HSV, ont été amenés à demander aux services de notre Fédération des explications au sujet des éléments figurant sur le volet blanc de validation annuelle de leur permis de chasser. Il est vrai que les intitulés dont les définitions avaient pourtant été fixées au plus haut niveau national, pouvaient prêter à confusion.

Pour éviter toute interprétation erronée, le Président de la FIC Paris-HSV a dû adresser aux adhérents une lettre confirmant en particulier que dans la case « Récépissé des cotisations » :

- la mention « Cotisation nationale grand gibier » signifie bien que la cotisation d'un montant de 45 € a été acquittée ; ce qui autorise à chasser le grand gibier sur tout le territoire national,
- la mention « Cotisation départementale 075 » correspond à la cotisation de 62 € acquittée pour une adhésion à la FIC Paris-HSV (départements 75, 92, 93, 94).

Dans la case « Récépissé des redevances cynégétiques » :

- la mention « Redevance nationale...194 » représente les 194 € versés au profit de l'ONCFS,
- la mention « Droit de timbre au profit de l'Etat...9 » correspond au montant de 9 € versés à l'Etat.

Compte tenu de ces difficultés, le Président de notre Fédération a saisi la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) afin que, pour la prochaine saison, la présentation du permis et les intitulés figurant sur le document de validation soient clairs, lisibles et compréhensibles.

A propos d'Influenza aviaire H5N1

Les risques de peste aviaire qui ont fait la une de l'actualité durant l'été et une partie de l'automne ont amené l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) à émettre avis et recommandations à propos des oiseaux migrateurs et de la faune sauvage.

La situation restant très évolutive, les chasseurs peuvent trouver toutes les dernières informations sur ce sujet auprès de la Fédération Nationale des Chasseurs. (Site : www.chasseurdefrance.com).

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne-Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416